



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Objectifs de
développement
durable

L'éducation transforme la vie





Publié en 2017 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2017



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (<http://www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr>).

Titre original : *Education transforms lives*

Publié en 2017 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Graphisme de la couverture : Thomas & Trotman Design

Photos de couverture : Lightspring/Shutterstock.com et aarrows/Shutterstock.com

Création graphique : Thomas & Trotman Design

Impression : UNESCO

Imprimé en France

ED.2017/WS/3 REV

L'éducation

transforme

la vie



L'éducation au cœur du nouveau Programme 2030

Grâce au nouveau Programme audacieux de développement durable entériné par la communauté internationale en septembre 2015, le monde s'est fixé pour objectif d'éradiquer la pauvreté à l'horizon 2030 à travers 17 Objectifs de développement durable (ODD). Ces objectifs ambitieux ont été adoptés à l'unanimité par les 193 États membres de l'Organisation des Nations Unies. C'est à ces derniers qu'incombe en premier lieu la responsabilité de les réaliser.

L'éducation, cruciale pour atteindre l'ensemble des ODD, bénéficie d'un objectif dédié, l'ODD 4, visant à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

L'UNESCO est la seule agence des Nations Unies chargée de tous les aspects de l'éducation et possède également un réseau mondial d'instituts et de bureaux spécialisés. C'est pourquoi elle s'est vue confier la direction et la coordination de cet objectif, aux côtés de ses partenaires, par le biais de l'agenda Éducation 2030.

Éducation 2030



L'éducation transforme la vie de personnes du monde entier et accélère ainsi le développement. Tel est le constat sur lequel repose l'agenda Éducation 2030. Y parvenir requiert de transformer l'éducation en elle-même : elle doit être ouverte à tous, inclusive et de qualité.

La feuille de route pour la réalisation de cet agenda est le document *Éducation 2030 : Déclaration d'Incheon et Cadre d'action*, qui précise comment les pays, en collaboration avec l'UNESCO et les partenaires mondiaux, peuvent traduire les engagements en actions concrètes.

L'agenda Éducation 2030 s'inscrit dans la continuité du mouvement Éducation pour tous, visant à garantir un accès à l'éducation de base à chacun.

Le nouvel agenda :

- va de l'éveil de la petite enfance jusqu'à l'éducation et la formation des jeunes et des adultes ;
- met l'accent sur l'acquisition de qualifications professionnelles ;
- souligne l'importance de l'éducation à la citoyenneté ;
- met l'accent sur l'inclusion, l'équité et l'égalité des genres ;
- vise à assurer un apprentissage de qualité pour tous, tout au long de la vie.

Bien que les gouvernements soient responsables au premier chef de la mise en œuvre de cet agenda, l'UNESCO et ses partenaires les accompagnent en apportant des conseils stratégiques coordonnés, en proposant une assistance technique, en renforçant leurs capacités et en évaluant les progrès accomplis aux niveaux mondial, régional et national.

Défis mondiaux de l'éducation

69 millions

d'enseignants supplémentaires sont nécessaires à l'échelle mondiale pour atteindre les objectifs éducatifs d'ici à 2030

758 millions

d'adultes (15 %), dont deux tiers de femmes, ne savent ni lire, ni écrire

39 milliards de \$

d'aide, soit une multiplication par six, sont requis pour combler le déficit annuel du financement de l'éducation

263 millions

d'enfants et de jeunes ne sont pas scolarisés

14%

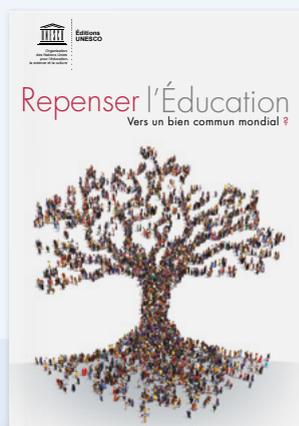
des jeunes, et seulement 1 % des filles les plus pauvres, terminent leurs études secondaires dans les pays à faible revenu

35%

des enfants non scolarisés vivent dans une zone de conflit

Repenser l'Éducation

La vision et les enjeux portés par le nouvel agenda Éducation 2030 sont décrits dans la publication phare de l'UNESCO *Repenser l'Éducation*. Celle-ci revisite l'objectif de l'éducation et l'organisation de l'apprentissage dans un monde en mutation. Il constitue un appel au dialogue inspiré par une vision humaniste de l'éducation et du développement.



Dix cibles pour réaliser l'agenda Éducation 2030

Les dix cibles de l'Objectif de développement durable 4 recouvrent de nombreux aspects de l'éducation. Sept d'entre elles sont des résultats escomptés, les trois autres concernent les moyens d'atteindre ces cibles.



4.1 Enseignement primaire et secondaire universel

D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile



4.2 Développement de la petite enfance et éducation préscolaire universelle

D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire



4.3 Égalité d'accès à un enseignement technique, professionnel et tertiaire

D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable



4.4 Compétences nécessaires à l'obtention d'un travail décent

D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat



4.5 Égalité des genres et inclusion

D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle



4.6 Alphabétisation universelle des jeunes et des adultes

D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter



4.7 Éducation à la citoyenneté au service du développement durable et éducation à la citoyenneté mondiale

D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable



4.a Environnements d'apprentissage efficaces

Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous



4.b Bourses d'études

D'ici à 2020, augmenter nettement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement



4.c Enseignants et éducateurs

D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement

La contribution de l'UNESCO

L'UNESCO a fait de l'éducation une priorité car celle-ci constitue un droit humain et un bien public. L'Organisation aide les pays à mettre en place des systèmes d'éducation inclusifs et de qualité en renforçant leurs capacités à concevoir et déployer des politiques relatives à l'éducation.

Coordonner à tous les niveaux

Des actions en faveur de l'ODD 4 se déroulent à l'échelon mondial, régional et national.

Au niveau mondial, l'UNESCO :

- s'emploie à entretenir l'élan politique ;
- s'assure que tous les acteurs coopèrent efficacement et partagent un projet commun ;
- réunit les partenaires et les pays pour partager les meilleures pratiques ;
- encourage la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud ;
- suit les progrès accomplis dans la réalisation des cibles d'Éducation 2030.

L'UNESCO convoque également le Comité directeur de l'ODD 4 – Éducation 2030, mécanisme mondial de haut niveau chargé de la coordination multipartite. Celui-ci aide les pays et les partenaires à atteindre l'ODD 4 et les cibles relatives à l'éducation de l'agenda mondial Éducation 2030 en proposant des orientations stratégiques, des moyens de suivi, des partenariats, des campagnes de plaidoyer et l'harmonisation des activités partenaires.

À l'échelle régionale et sous-régionale, les bureaux hors Siège de l'UNESCO jouent un rôle déterminant dans la gestion des mécanismes de coordination et des partenariats pour concerter les efforts et favoriser une communication à double sens aux niveaux mondial et national.

À l'échelle nationale, l'UNESCO œuvre pour relier les actions mondiales, régionales et nationales et alimenter le dialogue en faisant la jonction entre pouvoirs publics, société civile, entreprises et parties prenantes du monde de l'éducation, de la formation et du travail. L'Organisation mobilise également des donateurs pour appuyer les priorités nationales en matière d'éducation.

Mesurer les avancées

Les données sont indispensables aux pays afin de suivre les progrès réalisés et élaborer des politiques fondées sur des éléments factuels.

Le suivi mondial des progrès accomplis dans le cadre d'Éducation 2030 est effectué par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) et le Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM).

Les ensembles de données relatifs à l'éducation préparés par l'ISU comptent parmi les plus exhaustifs au monde. L'ISU dirige l'élaboration d'indicateurs et d'ensembles de données pour chacune des cibles de l'ODD 4.

Le Rapport GEM, publié chaque année par l'UNESCO, est un document d'analyse complet et fiable qui passe en revue le secteur de l'éducation à l'échelle mondiale. Ce Rapport est destiné à suivre les avancées en matière d'éducation dans le contexte des ODD.

Fournir des orientations stratégiques

L'UNESCO met son large éventail de compétences au service des pays pour soutenir les systèmes d'éducation, en accordant une attention particulière aux questions de genre. Son appui consiste entre autres à :

- examiner les cadres juridiques pour faire valoir le droit à une éducation de qualité pour tous ;
- apporter une assistance technique pour concevoir les plans du secteur de l'éducation ;
- élaborer et diffuser des directives et des boîtes à outils sur des sujets tels que l'enseignement et la formation professionnels, les technologies de l'information et de la communication, la formation des enseignants et l'éducation à la citoyenneté mondiale ;
- conseiller sur la rédaction des programmes scolaires et d'autres supports pédagogiques.

Renforcer les capacités

L'UNESCO renforce les capacités des pays, et en particulier celles des institutions, dans des domaines clés tels que la planification de l'éducation, l'alphabétisation des jeunes et des adultes, le développement des compétences, l'enseignement supérieur, l'élaboration des programmes scolaires, les enseignants ou le recueil et l'analyse de données.

L'UNESCO renforce également les capacités des experts nationaux, tels que les planificateurs et gestionnaires de l'éducation, aidant ainsi les pays à préparer et appliquer des plans d'éducation efficaces et à mieux gérer les ressources dévolues à l'éducation.

Rôles clés de l'UNESCO

→ Laboratoire d'idées :

Anticiper et répondre aux tendances et besoins émergents en matière d'éducation et formuler des politiques de l'éducation reposant sur la recherche et sur les priorités des pays.

→ Instruments normatifs :

Élaborer des normes, des standards et des directives dans des domaines clés de l'éducation et contrôler la mise en œuvre et la diffusion de politiques et pratiques éducatives réussies.

→ Plate-forme d'échanges :

Promouvoir le développement, la mise en œuvre et la diffusion de politiques et pratiques éducatives réussies.

→ Renforcement des capacités :

Fournir une coopération technique pour renforcer la capacité des États membres à réaliser leurs objectifs nationaux en matière d'éducation.

→ Catalyseur de la coopération internationale :

Initier et promouvoir le dialogue et les échanges entre les responsables et autres acteurs de l'éducation.

Pays prioritaires

Bien que l'UNESCO soutienne de nombreux pays par le biais de diverses interventions, priorité est donnée à ceux qui en ont le plus besoin, en particulier en Afrique.

Pays les moins avancés

Depuis 2003, le programme de renforcement des capacités en faveur de l'éducation (CapED) apporte un soutien accru aux pays les moins avancés pour faire progresser la qualité de l'éducation et les possibilités d'apprentissage.

Actuellement, 28 pays, situés principalement en Afrique subsaharienne, bénéficient de ce programme, qui vise à augmenter le nombre de jeunes et d'adultes sachant lire, écrire et compter et disposant de compétences professionnelles pertinentes. Il cherche également à accroître les effectifs d'enseignants et à appuyer la planification et la gestion du secteur de l'éducation.

Pays en situation de crise

À cause de conflits, de catastrophes naturelles ou de pandémies, des générations entières sont déplacées, traumatisées, privées d'accès à l'éducation et insuffisamment préparées pour contribuer au relèvement social et économique de leur pays ou région. Des populations déplacées de force en masse peuvent exercer une pression énorme sur les systèmes d'éducation.

L'UNESCO propose ses compétences de planification pour la réduction des risques de catastrophe ainsi que de renforcement de la cohésion sociale pour affronter les difficultés spécifiques aux situations de post-conflit ou de post-catastrophe.

Transformer la vie grâce à l'éducation

Les programmes d'éducation de l'UNESCO contribuent à améliorer la qualité de vie partout dans le monde.

Au Guatemala, des adolescentes autochtones affirment leurs droits

Keyli Paulina Chic, jeune guatémaltèque de 14 ans, réalise son rêve de faire des études grâce à un projet de l'UNESCO et du Gouvernement guatémaltèque qui donne à de jeunes autochtones une deuxième chance d'accéder à l'éducation. Keyli vit dans la communauté de Choacorrà à Santa María Chiquimula, dans les montagnes de l'ouest du Guatemala, où les enfants, sous l'effet de la pauvreté et de la marginalisation, sont obligés de quitter l'école et de travailler dans les champs. Elle participe au programme « Saqilaj B'e : ouvrir la voie pour affirmer les droits des adolescentes autochtones au Guatemala », qui propose des cours d'écriture, de lecture et de calcul adaptés à celles qui travaillent et dispensés grâce à des dispositifs d'apprentissage mobiles.



© UNESCO



© UNESCO / Michèle Saad

Un projet de tutorat sur les compétences essentielles redonne de l'espoir à des étudiants syriens traumatisés

Un projet de l'UNESCO sur les compétences essentielles pour la vie courante aide les jeunes syriens à surmonter le traumatisme du conflit et à construire leur avenir. Ala, 20 ans, suit à Amman (Jordanie) une formation technique grâce au projet de développement des compétences et de tutorat pour les jeunes de l'UNESCO. « En Syrie, j'ai dû affronter la guerre et le décès de ma fiancée. Ce projet m'aide à surmonter cette situation », déclare-t-il. Khaldoun, 22 ans, se confie : « Je suis passé de triste, à très enthousiaste d'aller à l'école. » Ce projet étalé sur deux ans donnera l'occasion à 1 300 jeunes de réussir dans leurs études universitaires et leur vie quotidienne. Il fait partie d'un programme plus vaste visant à appuyer la qualité de l'éducation et à promouvoir le développement des compétences des jeunes réfugiés syriens en Jordanie. Le Bureau de l'UNESCO à Amman met en œuvre ce projet de 4,3 millions d'euros financé par l'Union européenne et destiné aux réfugiés syriens et aux jeunes Jordaniens.



Les lauréats britanniques d'un prix UNESCO démontrent le pouvoir de l'approche « entre pairs »

Un mécanisme d'accréditation environnementale dirigé par des étudiants figure parmi les trois lauréats 2016 du Prix UNESCO-Japon d'éducation en vue du développement durable. Green Impact est le programme phare d'engagement en faveur de la durabilité mis au point par l'Union nationale des étudiants du Royaume-Uni et l'un des mécanismes de durabilité gérés par des étudiants ayant le plus d'ampleur et de succès au monde. Green Impact est axé sur des étudiants tuteurs et auditeurs, plus d'un millier chaque année, qui encouragent le personnel à rendre leur lieu de travail plus vert grâce à des manuels sur mesure. Il est actuellement mis en œuvre dans 270 organisations, avec 1 889 équipes ou départements Green Impact, et atteint 29 191 employés. L'année dernière, il a fêté sa 250 000e action verte et a permis, pour des frais de participation de 444 000 euros, de faire économiser environ 1,4 million d'euros aux établissements participants en améliorant l'efficacité des ressources et en instaurant une discipline en matière d'achats.



Les policiers afghans améliorent leur qualité de vie grâce à un projet d'alphabétisation de l'UNESCO

Mme Aziza et Gul Rahman, deux policiers afghans, ont surmonté d'énormes obstacles personnels pour évoluer dans leur vie privée et professionnelle grâce à un programme d'alphabétisation de l'UNESCO. Ils se sont inscrits aux cours du Programme pour le renforcement de l'alphabétisation de la police afghane (LEAP), qui a permis à 600 000 jeunes et adultes (dont 60 % de femmes) d'obtenir un diplôme depuis son lancement. Suite à ce projet, Mme Aziza et Gul Rahman prévoient de poursuivre leurs études et de progresser dans leurs carrières.



© UNESCO / Thomas Sakala

Comblent le décalage entre les compétences et l'industrie en Afrique

Le programme « Une meilleure éducation pour l'essor de l'Afrique » (BEAR), financé par la République de Corée, fait entrer les compétences pratiques dans les salles de classe et renforce les liens entre la formation et le marché du travail. Au sud de la Zambie, de jeunes élèves et des adultes ayant quitté prématurément l'école ont pu acquérir des compétences telles que la confection, la coupe et la conception vestimentaire dans le cadre de formations proposées en complément du programme scolaire habituel, les cours d'alphabétisation constituant une condition préalable à l'inscription. Des élèves, comme Mme Agness Bwalya Kaulwe, 47 ans, ont été ravis d'obtenir une qualification formelle en couture et d'apprendre à lire et à écrire. Au Botswana, des cours de gestion hôtelière adaptés aux besoins du secteur local ont été dispensés à 200 étudiants en restauration, hôtellerie et tourisme. Le programme est implanté au Botswana, en République démocratique du Congo, au Malawi, en Namibie et en Zambie.

De plus en plus interconnecté, notre monde est source de nouveaux enjeux pour l'éducation. L'UNESCO pilote la réflexion sur la lutte contre l'extrémisme violent et sur d'autres problématiques en matière de santé, de sécurité ou d'environnement liées à la mondialisation. Elle s'efforce de mobiliser les technologies au service de l'éducation et d'étendre l'accès à l'éducation aux groupes marginalisés.

Éducation à la citoyenneté mondiale

L'UNESCO cherche à donner aux citoyens les moyens de participer activement à la résolution des défis mondiaux et contribuer à rendre le monde plus pacifique, tolérant, inclusif et sûr.

L'Organisation offre notamment une plate-forme de dialogue politique entre parties prenantes (décideurs, éducateurs, apprenants, etc.) pour identifier comment intégrer l'éducation à la citoyenneté mondiale et aux droits humains dans les systèmes d'éducation, ou encore définir les moyens d'entreprendre une réflexion critique sur l'Holocauste et d'autres génocides afin d'empêcher que ces atrocités se reproduisent. L'UNESCO conçoit également des documents d'orientation et des outils techniques et renforce les capacités en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale, en portant une attention particulière à la prévention de l'extrémisme violent.

Éducation en vue du développement durable

L'éducation en vue du développement durable permet aux apprenants de prendre des décisions éclairées et d'agir de façon responsable pour l'intégrité environnementale, la viabilité économique et l'instauration d'une société juste, pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

L'UNESCO imagine des ressources didactiques et pédagogiques sur des sujets tels que le changement climatique, la biodiversité, la réduction du risque de catastrophe ou la consommation et la production durables. Elle se donne pour mission de doter les apprenants des compétences nécessaires aux « emplois verts » et d'inciter les citoyens à adopter des modes de vie plus durables.

Éducation des femmes et des filles

Depuis sa création, l'UNESCO prône de meilleures perspectives d'éducation pour les femmes et les filles. L'agenda Éducation 2030 apporte un nouveau souffle pour garantir que toutes bénéficient de l'égalité des chances dans l'éducation formelle et non formelle.

L'UNESCO aide les pays à lutter contre les violences de genre en classe et à lever les autres entraves à l'éducation, qu'il s'agisse d'installations et de matériels d'enseignement inadaptés ou d'obstacles plus importants d'ordre structurel, économique et culturel.

Apprentissage numérique

Les technologies de l'information et de la communication changent notre façon d'exister, de communiquer et d'apprendre. Elles peuvent être mises à profit pour élargir l'accès à l'éducation, y compris pour les personnes handicapées et les apprenants de zones à infrastructures limitées, par exemple grâce aux téléphones mobiles.

Les TIC peuvent également servir à pallier les contraintes structurelles en fournissant une formation professionnelle continue aux enseignants et en appuyant la gestion de l'éducation. L'UNESCO propose des conseils stratégiques, en particulier dans des domaines nouveaux tels que l'apprentissage mobile et la disponibilité des ressources multilingues et multimédias.



Récompenser les projets innovants

Les prix UNESCO dans le domaine de l'éducation récompensent des projets remarquables et innovants qui alimentent les efforts vers une éducation de qualité pour tous et apportent un éclairage mondial sur des sujets majeurs.

- Prix UNESCO pour l'éducation des filles et des femmes
- Prix UNESCO-Japon d'éducation en vue du développement durable
- Prix UNESCO-Hamdan bin Rashid Al Maktoum récompensant des pratiques et des performances exemplaires pour améliorer l'efficacité des enseignants
- Prix UNESCO-Roi Hamad bin Isa Al Khalifa pour l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation
- Prix UNESCO-Roi Sejong d'alphabétisation et Prix UNESCO-Confucius d'alphabétisation

Éducation en situation d'urgence et de crise

Une proportion considérable d'enfants et d'adolescents non scolarisés vivent dans des pays ou régions touchés par des conflits ou des catastrophes naturelles, et leur nombre ne cesse de croître. L'UNESCO défend l'éducation dans ces contextes en donnant aux gouvernements des conseils en matière de préparation aux situations d'urgence et de reconstruction, ainsi qu'en élaborant des normes internationales et des mécanismes juridiques.

L'Organisation joue un rôle actif pour valoriser la part de l'éducation dans les interventions d'urgence et la reconstruction à long terme. La protection des écoles et des universités en cas d'attaque lors d'un conflit armé constitue une préoccupation importante. L'UNESCO préconise de planifier la réduction des risques de catastrophe et de renforcer la cohésion sociale pour affronter les difficultés survenant après un conflit ou une catastrophe.

Un réseau unique à travers le monde

Le Secteur de l'éducation de l'UNESCO agit grâce à son vaste réseau mondial.

Siège

Le Secteur de l'éducation est le plus grand de l'organisation. Il compte 400 membres du personnel. Environ 120 personnes travaillent au **Siège (Paris)**.

Bureaux hors Siège

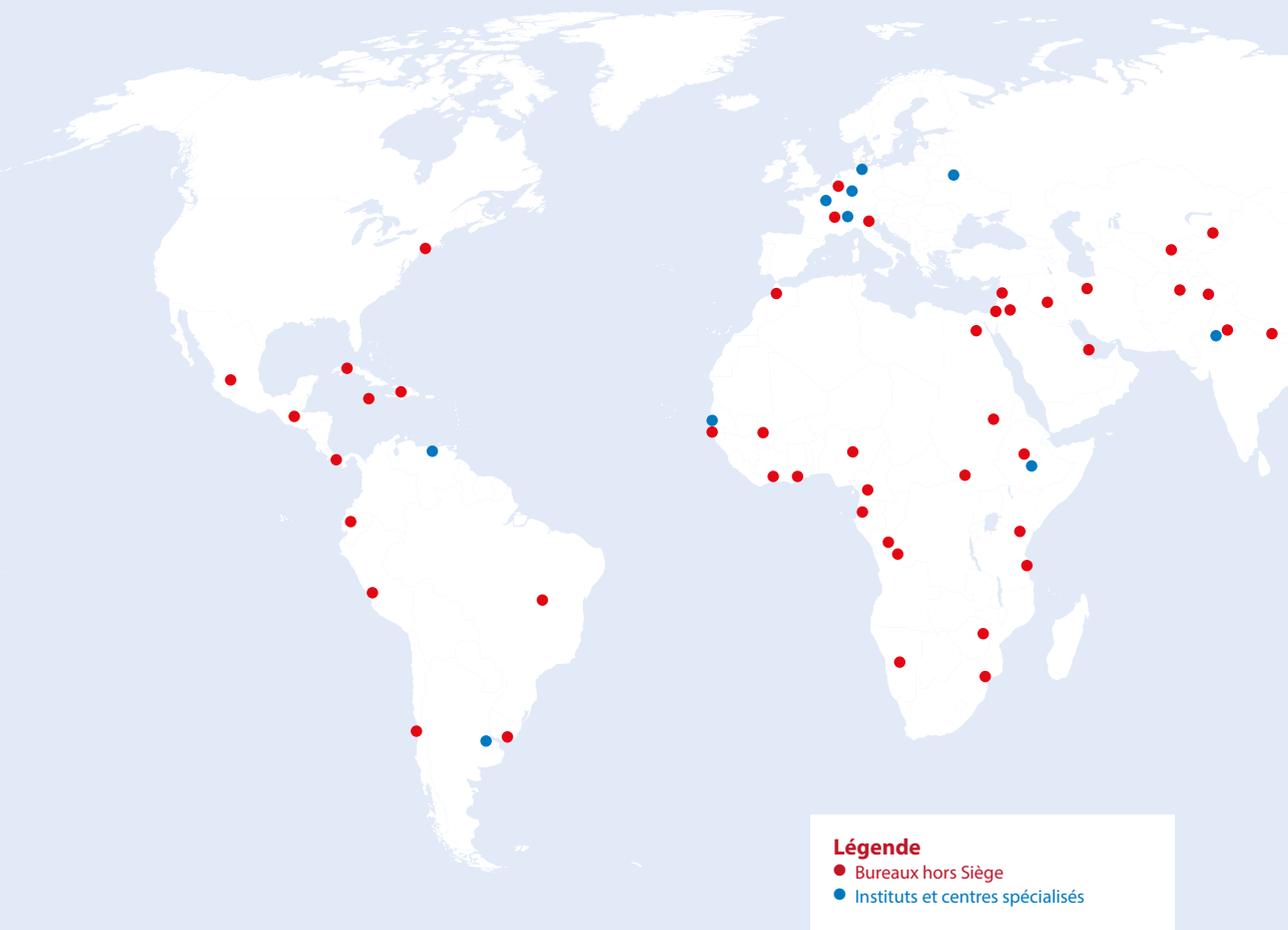
Grâce à ses 53 bureaux hors Siège, l'UNESCO élabore des stratégies, des programmes et des activités en consultation avec les autorités nationales et d'autres partenaires.

Afrique subsaharienne :

Abidjan, Abuja, Accra, Addis-Abeba, Bamako, Brazzaville, Dakar, Dar es-Salaam, Harare, Juba, Kinshasa, Libreville, Maputo, Nairobi, Windhoek et Yaoundé

États arabes :

Amman, Bagdad, Beyrouth, Doha, Khartoum, Le Caire, Rabat, Ramallah



Instituts et centres spécialisés

À travers un réseau d'instituts et de centres spécialisés, l'UNESCO fournit des services de soutien de première ligne aux planificateurs de l'éducation :

Asie et Pacifique :

Almaty, Apia, Bangkok, Beijing, Dhaka, Hanoi, Islamabad, Jakarta, Kaboul, Katmandou, New Delhi et Phnom Penh, Tachkent et Téhéran

Europe et Amérique du Nord :

Bruxelles, Genève, New York et Venise

Amérique latine et Caraïbes :

Brasilia, Guatemala, Kingston, La Havane, Lima, Mexico, Montevideo, Port-au-Prince, Quito, San José et Santiago du Chili



Le Bureau international d'éducation

(Genève, Suisse) œuvre à renforcer l'élaboration des programmes scolaires et des contenus éducatifs.



L'Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (Paris, France, et des bureaux à Buenos Aires, Argentine et au Dakar, Sénégal) aide les pays à concevoir, planifier et gérer leurs systèmes d'éducation.



L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (Hambourg, Allemagne) œuvre en faveur de politiques et pratiques d'apprentissage tout au long de la vie en mettant l'accent sur l'alphabétisation des adultes et l'éducation non formelle.



L'Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (Moscou, Fédération de Russie) aide les pays à appliquer les technologies de l'information et de la communication à l'éducation.

IESALC

L'Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (Caracas, Venezuela) promeut le développement de l'enseignement supérieur dans la région.



L'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (Addis-Abeba, Éthiopie) contribue au renforcement des institutions éducatives africaines, et notamment des enseignants.



L'Institut Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement durable (New Delhi, Inde) se spécialise dans la recherche, l'échange de connaissances et la formulation de politiques en faveur de la paix, du développement durable et de la citoyenneté mondiale.

UNEVOC

Le Centre international de l'UNESCO pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (Bonn, Allemagne) aide les États membres à élaborer des politiques et des pratiques relatives à l'éducation en vue du monde du travail et au développement des compétences pour l'employabilité et la citoyenneté.

Réseaux mondiaux

L'UNESCO dispose également de réseaux uniques avec des établissements d'enseignement de différents niveaux dans le monde entier.



Fondé en 1953, le **Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU)** relie 10 000 établissements éducatifs de 181 pays. Les établissements qui le composent (écoles maternelles, primaires et secondaires, centres de formation professionnelle et établissements de formation des enseignants) œuvrent en faveur de la compréhension internationale, de la paix, du dialogue interculturel, du développement durable et d'une éducation de qualité dans la pratique.



Lancé en 1992, le **Programme UNITWIN et chaires UNESCO** encourage la coopération et la création de réseaux entre les universités au niveau international pour renforcer les capacités institutionnelles par le partage de connaissances et la collaboration. Ce réseau composé de plus de 700 établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans 128 pays traite de questions essentielles et participe au développement de la société.



Créé en 1993, le **réseau UNEVOC** constitue une plate-forme mondiale unique pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels. Il rassemble 290 centres UNEVOC situés dans 167 États membres de l'UNESCO. Ce réseau joue un rôle prépondérant dans la production et la diffusion des recherches, études de cas, bases de données et publications et permet à l'UNEVOC d'assurer sa fonction de centre d'échange d'informations.

Partenaires du développement

L'UNESCO travaille avec des partenaires à tous les niveaux de coordination y compris l'UNICEF, la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour la population, ONU-Femmes, l'Organisation internationale du Travail, le Partenariat mondial pour l'éducation, l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Internationale de l'éducation.

L'UNESCO assure un dialogue et une coopération permanents avec la société civile, notamment à travers la Consultation collective des organisations non gouvernementales sur l'Éducation, qui rassemble près de 300 organisations nationales, régionales et internationales.

Les partenaires financiers comprennent aussi des donateurs bilatéraux, ainsi que le secteur privé et les fondations tels que CJ Corp., Dubai Cares, Hainan Cihang Foundation, Procter & Gamble, et The David and Lucile Packard Foundation.

Rester en contact

Secteur de l'éducation de l'UNESCO
7, place de Fontenoy
75352 Paris
France

 edknowledge@unesco.org

 www.unesco.org/education

 fr-fr.facebook.com/unescofr

 [@UNESCO_fr](https://twitter.com/UNESCO_fr)

 www.youtube.com/unescofrench

 fr.linkedin.com/company/unesco
(rejoignez le Groupe d'éducation
de l'UNESCO)

 plus.google.com/+UNESCO/posts



Secteur de
l'éducation

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

L'éducation transforme la vie

Cette brochure détaille le rôle de l'UNESCO dans la direction et la coordination de l'agenda Éducation 2030, qui s'inscrit dans un mouvement mondial visant à éradiquer la pauvreté à l'horizon 2030 grâce à 17 Objectifs de développement durable. L'éducation, qui est indispensable pour réaliser cette ambition, dispose d'un objectif à part entière (l'ODD 4) visant à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

L'UNESCO est l'institution des Nations Unies spécialisée dans le domaine de l'éducation. Son Secteur de l'éducation assume le rôle de chef de file mondial et régional dans ce domaine et répond aux enjeux planétaires actuels par ce moyen, en mettant particulièrement l'accent sur l'égalité des genres et l'Afrique.